

DEC172134DR04

Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR8609 intitulée Centre de sciences nucléaires et de sciences de la matière

LE DIRECTEUR D'UNITÉ,

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR8609, intitulée « Centre de sciences nucléaires et de sciences de la matière », dont le directeur est Monsieur Jean-Antoine SCARPACI ;

DÉCIDE

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Christelle DODEMAN-DENYS, ingénieure d'étude, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC153351DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Christelle DODEMAN-DENYS, délégation est donnée à Monsieur Alain ASTIER, chargé de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 17 juillet 2017

Le directeur d'unité
Monsieur Jean-Antoine SCARPACI

Madame Christelle DODEMAN-DENYS

Monsieur Alain ASTIER



Délégation
Ile-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr